



Plus de 30 000 personnes expulsées en 2017, combien cette année ?

À quelques jours de la reprise des expulsions locatives, la Fondation Abbé Pierre fait un triste constat. **15 547 ménages – soit plus de 30 000 personnes – ont été expulsés avec le concours de la force publique en 2017 : un record historique.**

Avec une **augmentation de 46 % en 10 ans**, ce sont au total près de 300 000 personnes qui ont été effectivement expulsées manu militari au cours de cette décennie. Ces chiffres ne prennent pas en compte les milliers de ménages qui, intimidés par les procédures, sont partis sans attendre les forces de l'ordre.

À partir du 1er avril, tous les ménages sous le coup d'une décision judiciaire d'expulsion (126 000 décisions par an, soit près de 300 000 personnes) sont à nouveau menacés de perdre leur logement.

Parmi les **14 200 ménages que la Fondation Abbé Pierre a conseillés et informés depuis dix ans grâce à sa plateforme « Allô prévention expulsion »**, 77 % étaient en impayés de loyers, 39 % avaient un emploi et plus de 30 % étaient des familles monoparentales (bilan téléchargeable ci-dessous).

Derrière ces chiffres, c'est la **précarisation croissante de la population** et la **hausse des coûts des logements** que la Fondation met en évidence.

Malgré sa volonté de mieux prévenir les expulsions, à travers notamment le 2e plan qu'il met en œuvre, **l'État n'est pas à la hauteur de la situation.**

L'utilisation effective de l'arsenal juridique en place, la mobilisation des acteurs, en particulier des préfets eux-mêmes, sur l'ensemble du territoire, le développement de l'accompagnement social et juridique en amont, associés à un effort budgétaire conséquent sont nécessaires pour que la volonté politique affichée se traduise enfin par une baisse des expulsions.

Une véritable prévention des expulsions est en effet incompatible avec l'austérité budgétaire de la politique du logement actuelle, qui se traduit aujourd'hui par des coupes massives sur les APL et le monde Hlm. La multiplication des expulsions entre **en contradiction avec la politique du « Logement d'abord »** affichée par le gouvernement. Reloger davantage de personnes à la rue ne suffit pas si, dans le même temps, les préfetures en délogent toujours plus.

« Allô Prévention Expulsion »

0810 001 505

Du lundi au vendredi de 14h à 17h

Eclairage régional - Semaine du mal-logement en Bretagne (3 au 8 avril)

3 AVRIL—Quimper



Le mercredi 3 avril, à 20h30 à Quimper, au cinéma Quai Duplex,

la Fondation participera à une conférence/débat sur le mal-logement à l'issue de la projection du film

Synopsis

Rosie Davis et son mari forment avec leurs quatre jeunes enfants une famille modeste mais heureuse. Le jour où leur propriétaire décide de vendre leur maison, leur vie bascule dans la précarité. Trouver une chambre à Dublin, même pour une nuit, est un défi quotidien. Les parents affrontent cette épreuve avec courage en tentant de préserver leurs enfants.

Critique Télérama : La critique par Nicolas Didier

Portrait d'une famille dublinoise expulsée de son logement : chaque jour, pendant que le père travaille, la mère s'occupe des quatre enfants et tente de trouver un hôtel pour la nuit suivante.

Sans pathos, le film montre bien comment l'horizon des plus démunis se limite parfois à la fin de journée, le long terme étant l'apanage des riches. La trajectoire de la jeune femme est sans cesse ralentie par une accumulation de petits riens (une voiture débordant d'affaires, un doudou perdu), qui prennent l'allure d'obstacles insurmontables

VENEZ NOMBREUX !

Rapport sur l'Etat du mal-logement en France et en Bretagne

PROGRAMME DE LA JOURNÉE /

MATIN

- 9 heures 30
- > **Mot d'accueil**
par **MICHEL CARVOU**, Administrateur de la Fondation Abbé Pierre.

 - > **Qu'est-ce que l'habitat indigne ?**
Témoignages des délégués du conseil consultatif régional des personnes accueillies (CRPA) de Bretagne

 - > **Débat avec la salle**

 - > **Politique du logement et habitat indigne,**
par **MANUEL DOMERGUE**, Directeur des études de la Fondation Abbé Pierre

 - > **Débat avec la salle**
- 12 heures 30
- > **Déjeuner**, buffet dînatoire sur place (participation libre)

 - > **Inauguration du « Mobil'COB » de la Fondation Massé Trévidy**

 - > **Visite du bus Abbé Road de la Fondation Abbé Pierre**

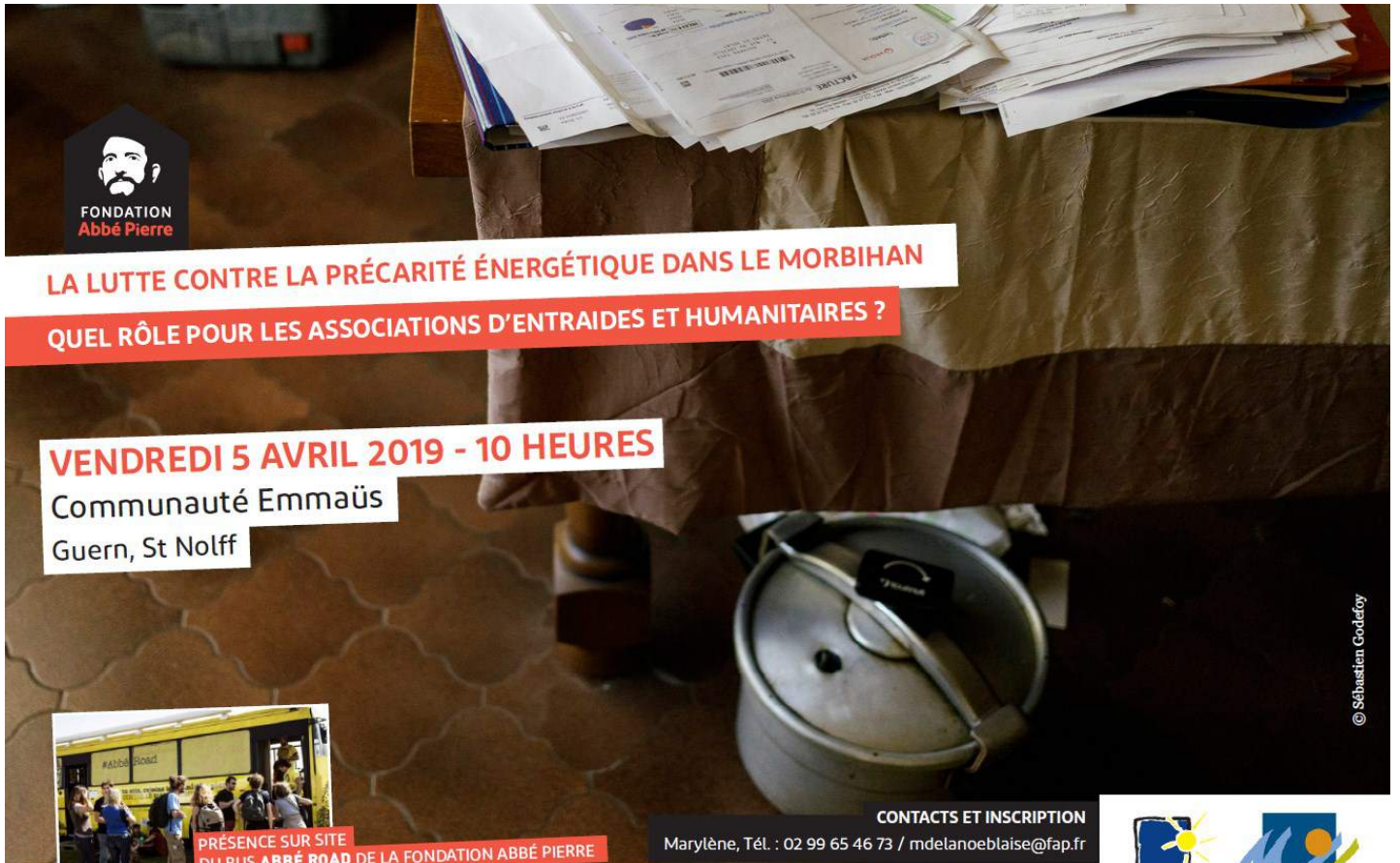
APRÈS-MIDI

- 13 heures 30
- > **1^{ère} table ronde : Les repérages de l'habitat indigne**
FRANÇOISE PÉRON, Vice-présidente chargée du Centre Ouest Bretagne, Conseil Départemental du Finistère.
HERVÉ MOCAER, Chef du service habitat et logement, Conseil Départemental du Morbihan,
LUDIVINE GRAVIER, travailleur social, Mutualité Sociale Agricole d'Armorique,
MATHILDE BERNARD, travailleur social, Mutualité Sociale Agricole d'Armorique,
CLAUDINE PEZERIL, association « Les Locaux Moteurs »

 - > **2^e table ronde : L'accompagnement des ménages à l'épreuve**
MORGANE GUENEGUES, Solidarité Paysans de Bretagne,
AUDE THEAUDIN, Médecin Directeur, Centre de Prévention Bien Vieillir Agirc - Arrco Bretagne,
BERNARD GAGNET, Vice-Président au développement des territoires du Conseil Départemental de Loire Atlantique,
EMELINE VALTRID-RABIN, chargée de mission Habitat privé du Conseil Départemental de Loire Atlantique,
JULIA FAURE, responsable du programme SOS TAUDIS, Fondation Abbé Pierre

 - > **Débat avec la salle**
- 16 heures 30
- > **Fin de la journée**

5 AVRIL—St Nolff - La lutte contre la Précarité Energétique dans le Morbihan



**FONDATION
Abbé Pierre**

LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE MORBIHAN
QUEL RÔLE POUR LES ASSOCIATIONS D'ENTRAIDES ET HUMANITAIRES ?

VENDREDI 5 AVRIL 2019 - 10 HEURES
Communauté Emmaüs
Guern, St Nolff

**PRÉSENCE SUR SITE
DU BUS ABBÉ ROAD DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE
QUI REPRODUIT UN LOGEMENT DÉGRADÉ**

CONTACTS ET INSCRIPTION
Marylène, Tél. : 02 99 65 46 73 / mdelanoeblaise@fap.fr

© Sébastien Godéfoy



Contact : Marylène DELANOE-BLAISE - mdelanoeblaise@fap.fr - 02 99 65 46 73



**FONDATION
Abbé Pierre**

**VENEZ VISITER LE BUS DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE
ET VOUS RENSEIGNER SUR LES AIDES AUX RÉNOVATIONS AVEC LE DISPOSITIF MIEUX CHEZ TOI**

**LE SAMEDI 6 AVRIL PROCHAIN
DE 9 HEURES À 17 HEURES**
Place du marché, Tréboul, Douarnenez

© Lubisa Damikovic

**CONTACTS POUR RENSEIGNEMENTS
ET VISITES GUIDÉES**
Marylène, Tél. : 02 99 65 46 73
mdelanoeblaise@fap.fr



8 et 9 avril 2019
ASKORIA - Rennes

INVITATION

FOCUS SUR LE LOGEMENT



Dans le cadre de la formation des étudiants en travail social, 2 journées sont ouvertes aux professionnels :

- **Lundi 8 avril / 13h30-17h**

- **Présentation du rapport sur le mal logement en France**, par **Stéphane Martin**, directeur agence Bretagne de la « Fondation Abbé Pierre ».
- **Visite toute la journée du « Bus ABBE ROAD »** : la reconstitution d'un logement indigne.
- **Table ronde** sur « Les ruptures d'accompagnement » (Aide Sociale à l'Enfance, sortants de prisons, sortants d'hôpitaux) : **Véronique PELTIER-CHEVILLARD**, Cadre Socio-Educatif, *CHU de Rennes* / **Philippe DUFEU**, Directeur d'*Alfadi*, association d'accompagnement et d'insertion / **Anne LEROY**, Directrice *SPIP* du Morbihan / **Judith FERNANDEZ**, Responsable du service habitat de *Lorient Agglomération*.

- **Mardi 9 avril / 13h30-17h**

- **Présentation de l'expérience « Housing First »**, par trois professionnels de Bruxelles : **Aline STRENS**, coordinatrice de « Housing First station logement » et professionnelle de l'association « *Diogènes* » accompagnant les personnes en errance / **Emilie LACOTE**, psychologue / **Damien BOGAERTS**, éducateur spécialisé de l'association « *Step Forward* » accompagnant les jeunes en difficulté.
- Réflexion sur le positionnement du travailleur social dans ce dispositif.

Si vous souhaitez participer à une ou aux deux demi-journées, merci de vous inscrire en ligne sur www.askoria.eu

L'inscription n'est pas utile pour la visite du bus.



Nuits de la solidarité à Rennes

Participation de la Fondation abbé Pierre sur le secteur Nord Est

Comme d'autres villes, Rennes a lancé la nuit de la solidarité le 27 février 2019. L'édition 2019 a été organisée en un temps record. 550 bénévoles et 96 équipes ont sillonné toute la ville pour aller à la rencontre des sans-abris.

Un élu est venu présenter le contexte du sans abris à Rennes et les actions de la ville en la matière. Un centre d'hébergement d'urgence pour les familles, financé par la ville et la métropole pourrait bientôt voir le jour.

Ce temps de repérage (à partir de 21h30) a été précédé, pour les bénévoles, d'un temps de formation et de compréhension des enjeux des deux questionnaires (personnes seules et groupes de 5 personnes et plus) remis aux participants.

La ville restituera les résultats de cette première nuit de la solidarité vers la mi-avril 2019. Nous espérons que d'autres initiatives de la sorte prospéreront en Bretagne.

Comme l'indique Nicolas Démoulin, député et rapporteur des conclusions du groupe de travail sur l'hébergement d'urgence, *il faudrait organiser des nuits de la solidarité dans toutes les métropoles, au minimum deux fois par an, selon un cahier des charges uniformisé au niveau national.*



La décision du mois de la Confédération Syndical des Familles du Morbihan :



Fait rare dans les jugements, le Juge du Tribunal d'Instance de Lorient a décidé de se rendre lui-même sur place pour constater la situation d'indécence dans le logement. Cette visite a permis de confirmer que le logement loué présente plusieurs critères d'indécence (traces d'humidité, de moisissures, problèmes d'infiltration...) et constitue une violation des dispositions des articles 2 et 3 du Décret

du 30 janvier 2002.

Le ménage, en location dans un logement à Lanester, avait été assigné par le propriétaire au titre d'une réclamation des loyers et charges qu'il ne réglait plus au motif de désordres dans le logement. Si le juge a condamné le ménage à payer la somme de 1650 € au titre des loyers et charges, le bailleur est lui-même condamné à payer la somme de 1 800 € à titre de dommages et intérêts, de réduire le montant du loyer de 100 € et a débouté sa demande de résiliation du bail.

Un marchand de sommeil condamné en première instance à Brest : un travail collaboratif entre les Collectivités, la CLCV et la Fondation Abbé Pierre.

La Fondation Abbé Pierre s'est constituée partie civile, au côté de la collectivité de Brest Métropole et de la CLCV 29 dans le cadre d'une affaire renvoyée en correctionnel portant sur un « marchand de sommeil ».

Un bailleur indélicat, propriétaire de 37 logements dans 17 immeubles à Brest a été renvoyé en correctionnel devant le Tribunal de Grande Instance de Brest, le 24 janvier 2019 pour la commission de délits liés aux conditions d'habitat indigne de son locataire.

Les interventions de Brest Métropole, de l'association CLCV du Finistère et de la Fondation Abbé Pierre y sont pour beaucoup.

Bien souvent, les locataires, très fragiles, ne portent pas leurs litiges devant les juridictions civiles, la voie du pénale était donc à envisager pour la collectivité.

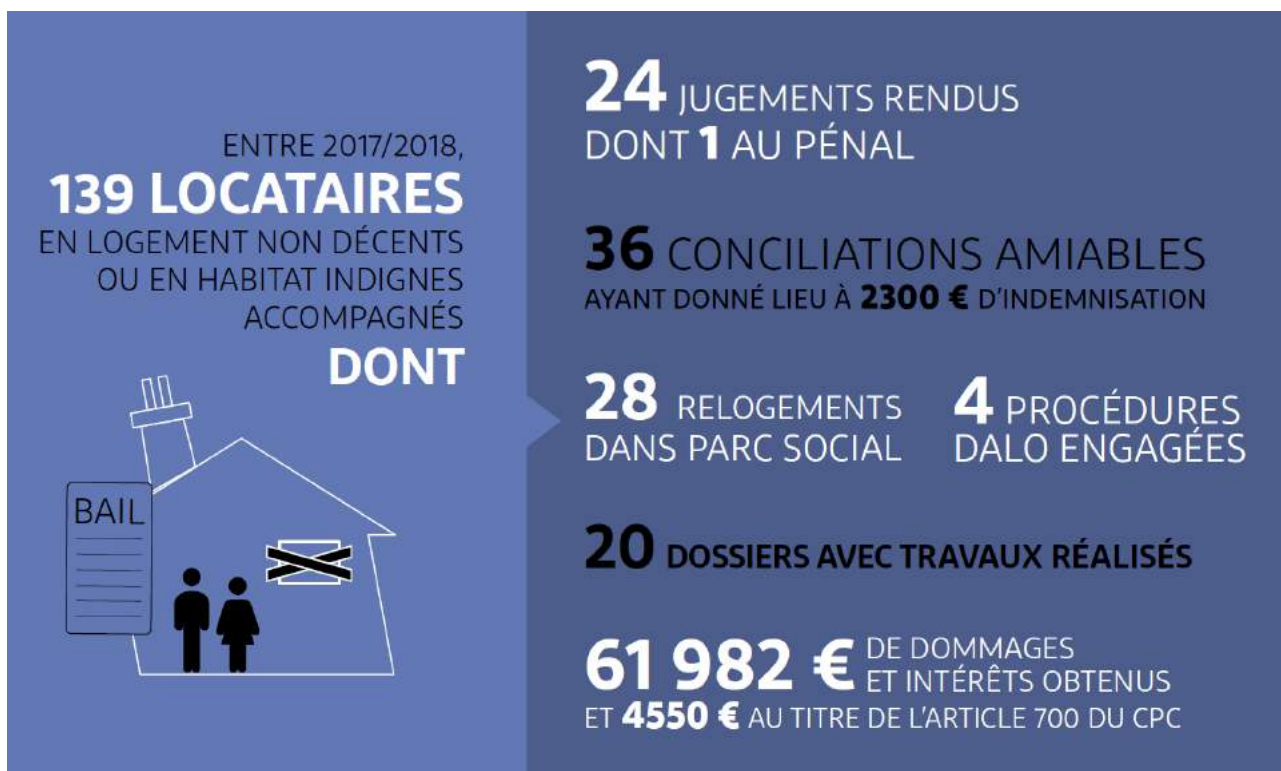
Cette action juridique commune est le fruit d'un long travail partenarial dont l'objectif est de faire émerger une jurisprudence locale pénale et montrer que les agissements des marchands de sommeil peuvent être condamnés sur les territoires.

La CLCV qui est par ailleurs soutenue par la Fondation Abbé Pierre en matière d'accompagnement des ménages sur les questions de non décence et d'habitat indigne a également un rôle central dans ce travail de lobbying local.

Par décision en date du 21 février 2019, le prévenu a été condamné à 9 mois de prison avec sursis et à 3000 € d'amendes. La CLCV 29, notre partenaire ADLH, sera indemnisée à hauteur de 1 200 €, la ville de Brest, 3 200 €.

Il faut que cette première décision en Bretagne fasse jurisprudence et ne permette plus aux marchands de sommeil d'agir à leur guise.

Bilan 2018, Accompagnement aux Droits Liés à l'Habitat en Bretagne



Inauguration du Bricobus des Compagnons Bâisseurs Bretagne à Montreuil le Gast, le 26 mars 2019.

Une action « d'aller vers » soutenue par la Communauté de commune du Vall d'Ille D'Aubigné, l'état, le département, la CAF et la Fondation Abbé Pierre.

Adapté au secteur rural, cette action permet d'aller vers les ménages locataires et propriétaires démunis par le biais d'un camion bricothèque.

Pour agir contre le mal logement, il faut aussi souvent intervenir au plus près des ménages pour trouver des solutions adaptées à court terme, à des situations non éligibles aux dispositifs existants.



Créer du lien avec l'habitant, répondre à ses besoins de travaux, et l'accompagner dans une démarche plus globale sont les enjeux du bricobus.

Le bricobus est un véritable outil de repérage par l'approche chantier solidaire. L'action propose, en articulation avec les dispositifs existant :

- Des chantiers en auto-réhabilitation ;
- La transmission de conseils techniques ;
- Les interventions techniques et de sécurisation en urgence ;
- Des actions de formation collective ;
- Le prêt d'outillage.

Les temps d'interventions techniques en urgence et de chantiers, les conseils techniques, les actions de formation collective et les prêts d'outillage sont gratuits et sous conditions de ressources (plafonds ANAH). Jusqu'à 10 jours d'intervention et 10% des matériaux à la charge de l'habitant.



La Fondation Abbé Pierre soutient cette action et favorise son essaimage au niveau national. Plusieurs territoires bretons montrent un intérêt pour cette action innovante.

La Fondation lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

Le Propriétaire Occupant aidé du mois, Madame M et ses deux enfants en Ille et Vilaine

Mme M. vit seule avec ses deux enfants âgés de 17 et 21 ans depuis le décès de son conjoint en 2012. La famille, qui est très attachée à cette maison a souhaité rénover le logement, empreint de nombreux souvenirs.

Lors de sa première visite, l'opérateur habitat SOLIHA d'Ille et Vilaine avait constaté l'insalubrité du logement : des moyens de chauffage inadaptés, des menuiseries dégradées, une forte présence d'humidité et des infiltrations au niveau de la couverture. SOLIHA a par la suite accompagné la famille dans son projet de travaux en sollicitant l'ensemble des financeurs et en les accompagnants dans les démarches du début à la fin des travaux.

Les travaux ont été financés à près de 60 % par des financements publics. Madame, en pension d'invalidité a pu mobiliser un microcrédit sur 15 ans pour boucler le budget.

Ainsi, le projet de travaux a permis de refaire la couverture, l'électricité, le drainage, à changer la menuiserie, le système de ventilation, l'isolation et les modes de chauffage.

Nous souhaitons à cette famille une bonne installation dans son nouveau logement !

Avant travaux



Après travaux



Micro-Projets : rencontre des habitants

Jeudi 8 novembre, l'agence a accueilli les habitants porteurs des microprojets réalisés en 2018.

Cette rencontre a été très appréciée par tous les participants puisqu'elle a permis de présenter la diversité des projets réalisés et de partager une expérience commune : le pouvoir d'agir des habitants...

Ces projets allaient du chantier solidaire pour une famille migrante, à un séjour à Paris pour des Gens du Voyage en passant par du porte à porte réalisé par des habitants d'un logement social pour identifier les problèmes d'humidité et de moisissures dans les logements, ou enfin avec la mise en lumière de portraits vidéo d'habitants du quartier des Clôteaux.



Ces initiatives habitantes ont permis de remettre l'habitant au cœur d'un projet et de révéler leur pouvoir d'agir. Les retours positifs des habitants ci-après en témoignent :

Pour Joseph qui occupe le logement temporaire et qui a participé activement au chantier solidaire : **« *en intégrant ce logement, une petite lumière commence à s'ouvrir, l'espoir arrive car le logement nous tranquillise mais il reste encore beaucoup de personnes sans solution* ».**

Pour Maryvonne, qui a participé à une mobilisation collective, le porte à porte lui a permis de créer du lien social, d'aller vers les personnes qui souffrent en silence de problème de moisissures dans leur logement : **« *on n'est plus seulement dans le conflit. Auparavant, il y avait beaucoup de résignation car les discussions n'aboutissaient pas. Le porte à porte est une bonne solution.* ».**

C'est aussi une fierté pour elle d'avoir réussi à interpeller le bailleur social qui est intervenu par la suite pour réaliser des travaux et qui a créé un poste de conseiller en économie d'énergie pour résoudre ce type de problèmes.



L'après-midi s'est poursuivie par une rencontre avec les futurs porteurs des micro-projets pour l'année à venir en présence de RESF, Un Toit Un Droit, l'Escale Jeunesse à Guingamp, Anne Cecile Hoyer (chercheuse CNRS à Rennes 2) qui travaille sur l'accès aux soins des migrants et le CRIJ. Cette deuxième rencontre a été l'occasion pour Stéphane Martin de rappeler que le plan d'actions de la FAP souhaite remettre les habitants au cœur de projets qui pourront s'appuyer sur le soutien des associations.